

## Majorité municipale

### Des paroles... Mais surtout des actes !

L'action municipale s'intensifie pour redonner vie à notre cœur de ville. L'acquisition par la municipalité des Nouvelles Galeries, étape de plus dans la redynamisation du centre-ville montois, aurait dû faire consensus. Rappelons que le montant de l'acquisition est inférieur à l'estimation réalisée par France Domaine.

Le vote aurait dû être unanime ; quelle fut notre déception de voir qu'il ne l'a pas été. Ce consensus, c'est en tout cas ce qu'on aurait pu espérer des propos tenus par notre opposition : *"Il est incompréhensible en particulier que le bâtiment des Nouvelles Galeries ou le caféMusic' ne figurent pas au rang des priorités"* (tribune opposition octobre-novembre 2018). Renaud Lahitète : *"il faut donner un nouvel élan à notre centre-ville, (...) mais ce que je constate, c'est que les Nouvelles Galeries sont toujours au point mort."* (14/11/17)

Hier, l'opposition nous accusait de ne pas en faire assez ; aujourd'hui, d'en faire trop. C'est à en perdre son latin. Heureusement, nous avons un cap bien défini auquel nous continuons de nous accrocher. Notre vision du débat public, ce n'est pas celle des oppositions politiciennes opportunistes et procédurières, à la mémoire sélective ponctuelle d'incohérences. Notre vision du débat public, c'est celle de la responsabilité et de la construction pour l'intérêt général.

La démocratie participative, voilà un sujet d'actualité. C'est dans cet esprit ouvert que nous pouvons saluer l'initiative du Conseil départemental en la matière. Cette démarche citoyenne participe des réponses à donner pour relever le défi démocratique actuel. À Mont de Marsan, ces initiatives sont déjà, depuis longtemps, au cœur de l'action municipale. Qu'est-ce donc qu'un budget annuel de 150 000 euros pour les conseils de quartiers, si ce n'est un budget participatif ? Réjouissons nous que le CD40 nous emboîte le pas. Cela fait... plus de 10 ans que la municipalité donne une capacité d'action aux montois. Pour chaque projet remonté, une étude de faisabilité est réalisée ! Bien entendu, les Conseils de quartier bénéficient toujours de l'appui de leurs élus référents, coordonnés par M-C Bourdieu, et des services municipaux pour monter et affiner leurs projets. En 2019, de nombreuses initiatives ont déjà été engagées comme l'aménagement extérieur du club des aînés de Barbe d'Or ou la réalisation d'un chemin piéton du rond-point Élisabeth Boselli à l'église Saint-Vincent. Geneviève Darrieussecq avait, dès 2010, reçu la Marianne d'Or (prix d'excellence

des municipalités de France) dans le domaine de la démocratie locale au quotidien.

La démocratie participative, c'est aussi se concerter avec les premiers concernés : nos administrés. Pendant un an et demi, nous avons eu de nombreux échanges avec les habitants du quartier de Saint Médard pour nous assurer d'être au plus près de leurs attentes dans le cadre des travaux de réhabilitation du cœur commerçant de ce quartier. Quant à notre cœur d'agglo, le centre-ville de Mont de Marsan, il appartient à tous les habitants du territoire. Il est donc essentiel de régulièrement leur offrir les conditions de s'exprimer, à toutes les étapes du projet.

En marge du "symbole Nouvelles Galeries", le franc succès de la première édition de la Fête des Brocs du 8 et 9 juin est une illustration de plus d'une dynamique de nouveau à l'œuvre. Nous en profitons pour remercier les organisateurs, les équipes municipales mobilisées et bien entendu les très nombreux "chineurs" qui ont peuplé l'hyper centre de Mont de Marsan tout le long du week-end.

Certains promeneurs avisés se sont rendus au musée Despiau-Wléric pour découvrir l'audacieuse exposition réalisée avec les joueuses et les joueurs professionnels du Stade Montois Rugby et de Basket Landes. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'élargissement des publics en rapprochant les domaines du sport et de la culture. Sous l'intitulé "Musée Athletic Club", 18 sportifs ont été invités, au musée, à prendre la pose devant l'objectif du photographe Cyrille Vidal, deux fois Meilleur Ouvrier de France.

Il fait décidément bon vivre au Moun !

Pour plus d'informations, consulter le site internet: [www.primaire2016.org](http://www.primaire2016.org)

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B. Tortigue, M-C. Bourdieu, C. Davidson,

F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A-M. Pita-Dublanc, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J-F. Lagoonoyte, Geneviève Darrieussecq / [contact@unautreumont2.fr](mailto:contact@unautreumont2.fr) / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

## Opposition municipale

### Nouvelles Galeries : une décision prise dans le brouillard

Voilà une communication bien orchestrée. Le maire de Mont-de-Marsan a entretenu le suspense lors du conseil municipal du 9 avril pour annoncer avec délectation lors du conseil du 13 mai qu'il avait réussi à racheter l'immeuble des Nouvelles Galeries. Cela est présenté comme une prouesse. La réalité est toute autre. Une procédure d'expropriation avait été lancée en 2010. Elle n'a pas abouti car la ville a commis une improbable faute de procédure (elle a engagé la procédure contre une personne qui n'était pas la vraie propriétaire !) qui a conduit le juge à rejeter de façon évidente au mois d'août 2014 la requête de la ville sans avoir eu à se prononcer sur le montant des indemnités. Le juge a également condamné la commune à verser une somme de 2 500 € à la vraie propriétaire ! au titre des frais de justice. À aucun moment, le juge n'a donc examiné les prétentions financières de chaque partie sur la base d'un rapport d'expertise établi par un expert désigné par la juridiction. À la suite de cette bourde procédurale, la ville n'a pas ressaisi le juge. Le 5 avril 2016, il est demandé au conseil municipal de renoncer à cette procédure d'expropriation "au vu des rapports particulièrement alarmants sur l'état des immeubles". Le maire avait en effet sollicité le concours de 2 experts auprès de la cour d'appel de Bordeaux (diagnostic et évaluation). Les rapports sont édifiants et, après avoir relevé "la qualité générale médiocre des constructions, l'état particulièrement inquiétant de certaines parties du bâtiment,

l'obsolescence totale de l'ensemble des éléments d'équipement", l'expert retient le 6 mars 2015 une valeur de 200 000 €. D'ailleurs, le directeur de cabinet du maire déclarait à l'époque "les Nouvelles Galeries ne valent plus rien ! Les démolir, c'est ce qu'il y aurait de mieux à faire. Voilà ce qu'estime notre expert immobilier". Bertrand Tortigue renchérisait "la visite du bâtiment le 19 août dernier a révélé l'ampleur des dégradations. Quand on est dans le bâtiment, on peut presque serrer la main à quelqu'un qui se trouve dans la rue !". Et voilà qu'aujourd'hui, le maire nous présente comme une prouesse l'acquisition des bâtiments au prix de 1 270 000 € dont 1 million pour l'immeuble principal objet de l'estimation à 200 000 € ! Lors du conseil municipal, notre groupe a demandé des informations sur l'état de la structure, le coût de la dépollution, du désamiantage et d'une éventuelle démolition... Aucune réponse de la part du maire. Il fallait acquiescer les Nouvelles Galeries mais pas dans n'importe quelles conditions. Cette décision est manifestement prise dans le brouillard. Cette précipitation n'a d'autre finalité que de faire "un coup politique" à quelques mois des élections municipales. Parions que les montoises et montois ne seront pas dupes du procédé. Ce sont eux qui en supporteront le coût.

Liste Nous le ferons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter : [gaucherepubliccit@free.fr](mailto:gaucherepubliccit@free.fr)

### Premier parti de France

Chers montois, montoises et habitants de l'agglomération, MERCI. Vos 3787 voix nous ont placés en tête sur huit de nos dix-huit communes de la communauté d'agglomération du Marsan et second sur nos dix autres. Une question que l'on doit tous se poser aujourd'hui et pour demain : Est-il normal que vous n'ayez qu'un seul représentant Rassemblement National pour l'ensemble de notre agglomération ? Alors que les voix des MoDem, LR, PS, PCF et LFI sont moindres que celles du RN. Est-il encore normal que vous soyez représentés dans vos conseils municipaux et votre conseil d'agglo du Marsan, par des élus appartenant à des partis que vous rejetez par vos votes ? Les municipales de 2020 doivent refléter enfin la vraie image politique locale que vous attendez. Nous devons dès à présent nous mobiliser, vous n'êtes pas seuls, mais des milliers à nous solliciter à chaque élection. Alors pourquoi pas vous ? Pourquoi pas devenir maire, adjoint, conseiller municipal ou délégué d'agglo. Formons des listes, portez-vous candidats sur nos listes ou celles de vos communes de moins de 1000 habitants pour mettre définitivement fin à ces gouvernances de groupes agonisants et obsolètes. Prenez le pouvoir ! Rejoignez-nous !

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / [www.fn40.com](http://www.fn40.com) / [michael.fn40@gmail.com](mailto:michael.fn40@gmail.com)

### Les Nouvelles Galeries : l'arbre qui cache la forêt ?

La volonté affichée de réhabiliter le centre-ville ne peut se résumer au seul rachat des Nouvelles Galeries, bâtiment dont on ne connaît du reste pas encore la future vocation. Il faut mener une véritable politique globale qui doit permettre de ramener du monde au cœur de la ville. Pour cette raison, il est dommage que la majorité municipale ait préféré flécher la rénovation de "l'auberge landaise", loin de l'hyper-centre, au lieu de mener une réflexion plus large avec pour objectif un changement de paradigme dans l'aménagement urbain. À quand des toits végétalisés afin de réduire la température l'été ? À quand des transports en commun gratuits ? Et où est la revitalisation promise grâce au fameux cinéma "Le Grand Club" construit à grand renfort de l'argent des contribuables montois ? Mais, s'il ne faut réfléchir que par "petits pas", ce qui est dommage, alors pourquoi laisser à l'abandon le petit patrimoine local (le lavoir "de la tannerie"), pourquoi ne pas construire davantage d'abris bus (en face des établissements, ils sont vraiment bien petits pour pouvoir abriter les élèves par temps de pluie), pourquoi ne pas mettre de la vie et des arbres sur la place en face de la mairie, nue et sans véritable cachet ? Il ne s'agit que de quelques exemples, mais tant de commerces fermés et de rues tristes doivent faire réagir.

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / [www.mont2gauche.fr](http://www.mont2gauche.fr) / [celine.piot@netcourrier.com](mailto:celine.piot@netcourrier.com)